



BPJEPS « Animation Sociale »

Dates Prévisionnelles de Formation :

du 15 septembre 2008 au 30 septembre 2009

Le BPJEPS "Animation Sociale" est un diplôme d'Etat de niveau IV, délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le BPJEPS "Animation Sociale" qualifie l'animateur travaillant plus spécifiquement dans le secteur social, éducatif et/ou sanitaire.

Le profil correspondant est essentiellement celui de médiateur social, ou d'animateur auprès de publics spécifiques : personnes âgées, handicapées, enfants et adultes dépendants...

Il exerce ses activités dans les associations de médiation, de prévention sociale ou dans les structures d'hébergement sanitaire et social (ex : maison de retraite). La formation proposée par l'EFAS permet aux animateurs de travailler plus particulièrement sur la question de la médiation et de la gestion de conflits.

Elle propose en effet une unité d'adaptation : **Mettre en place des actions de médiation**

Déroulement :

La formation BPJEPS se déroule sur 12 mois, maximum, en alternance. La situation de chacun sera prise en compte par la construction de parcours individualisés.

Public :

Elle est destinée à un public salarié ou demandeur d'emploi, souhaitant se qualifier et se professionnaliser dans le secteur de l'animation sociale.

Pré-requis :

Satisfaire à la Vérification des Exigences Préalables (VEP), c'est-à-dire : justifier d'un diplôme parmi les suivants : BAPAAT, Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale, Diplôme Professionnel d'Aide Soignant, diplôme d'Aide Médico-Psychologique, Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance, Brevet d'études Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales, Brevet d'études Professionnelles Agricole Service aux Personnes ou posséder une expérience de 6 mois en matière d'animation.

Volume horaire : En centre : 650 heures - En situation professionnelle : 600 heures

Inscription :

Obtention de la VEP : s'adresser à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports
au 35 rue Boucher de Perthes 59044 Lille Cédex - Tél : 03 20 14 42 14

Retrait du dossier : s'adresser à l'EFAS

Campus St. Raphaël - 83 Boulevard Vauban - 59044 Lille Cedex - Tél : 03 20 21 86 66

Coût et financements :

- **Demandeurs d'emploi :** 4 602 Euros. (montant révisable en septembre de chaque année)
Possibilité de prise en charge par le Conseil Régional.
Pour d'éventuels co-financements, contacter : Assédic, ANPE, Missions Locales, PLIE...
- **Salariés :** 6 038,50 Euros. Possibilité de prise en charge par l'Organisme Mutualisateur de Formation (OPCA), ou de co-financements dans le cadre de contrats aidés.

Renseignements : Secrétariat Efas – 03 20 21 86 66 – efas@fupl.asso.fr